

## **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

**Poste de catégorie B - Temps complet (35h/hebdo)**

**Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux – Filière Médico-Sociale**

### **DEFINITION DU POSTE :**

Rattaché-e au pool de remplacement de la direction petite enfance, sous la responsabilité de la directrice de la crèche de rattachement, assure les remplacements de ses collègues et contribue à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluri-professionnelle et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

### **MISSION 1 – Accueil**

- Assure l'accueil des enfants en corrélation avec leurs différents besoins (respect de leur rythme d'alimentation, de sommeil, de l'éveil et de la sécurité affective)
- Adapte l'accueil des familles en tenant compte des diversités sociales et culturelles
- Participe au suivi quotidien des enfants et établit une relation de confiance avec la famille, apporte un soutien à la parentalité

### **MISSION 2 – Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants**

- Apporte les soins de base (hygiène, alimentation, sommeil...)
- Assure l'aménagement d'un environnement propre, stimulant et sécurisant autour de l'enfant
- Applique les protocoles médicaux (PAI, administration de doliprane, ...)

### **MISSION 3 – Participation aux projets d'activité d'éveil et d'autonomie**

- Contribue à la mise en place des projets d'activité d'éveil et y participe dans le cadre du projet d'activité
- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopte et maintient les attitudes éducatives conformément au projet d'établissement
- Garantit la cohérence de l'intervention éducative en participant à la coordination avec les autres personnels
- Met en place des temps de jeu afin de développer les capacités et l'autonomie de l'enfant

### **MISSION 4 – Concours au bon fonctionnement de l'établissement**

- Assure la transmission à l'équipe et/ou la direction du déroulement quotidien
- Assure la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Veille et contribue à la propreté, l'hygiène et la désinfection du lieu d'accueil, du matériel de puériculture
- Contribue à l'encadrement des stagiaires
- Prend toute décision nécessaire pour alerter sur un mal être ou pallier les problèmes de santé ou les incidents

### **MISSIONS spécifiques**

- Participe aux réunions de travail (en soirée le plus souvent)
- Peut assurer la continuité de direction en l'absence de la Directrice et de l'adjointe à la Direction
- Assure l'encaissement du règlement des familles (remise des factures en main propre, réception des paiements...)

## PROFIL ATTENDU

- **DE Auxiliaire de puériculture exigé**
- Formation HACCP
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Connaissance des besoins en soin des enfants (hygiène, HACCP, sommeil, sécurité, sécurité affective...)
- Connaissance en prévention des risques et autonomie
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Connaissance des différentes situations familiales
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Connaissance de l'outil informatique pour la continuité de direction
- Forte disponibilité pour pallier les absences, forte capacité d'adaptation, horaires variables selon structure d'affectation

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Rémunération sur grille indiciaire des auxiliaires de puériculture + régime indemnitaire mensuel (RIFSEEP) 250 €
- Indemnité annuelle due aux fonctions itinérantes du pool : 200 €
- Période de congés annuels conditionnée à la fermeture des structures d'accueil de jeunes enfants
- Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.
- Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).
- Prise en charge d'une partie de la cotisation à une mutuelle santé et/ou prévoyance dans le cadre d'une procédure de « Labellisation », souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.

**Temps de travail** : 35 heures hebdomadaires

**Lieu de travail à titre principal** : Crèche Les Lutins, Saint Donat sur L'Herbasse (26260)

**Possibilité de travailler sur plusieurs sites, en fonction des nécessités de service, en qualité d'auxiliaire de puériculture ou sur tout autre poste (y compris poste d'entretien des locaux)**

**Poste à pourvoir** : 1<sup>er</sup> janvier 2023

**Date limite de candidature** : 7 Octobre 2022

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : [c.chiron@archeagglo.fr](mailto:c.chiron@archeagglo.fr)

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo BP 103 – 07305 TOURNON/RHONE Cedex